

HONORAIRES DE TRANSACTION

Inclus dans le prix de vente

TRANCHE DE PRIX	HONORAIRES HT	HONORAIRES TTC
De 0,00 à 130 000 €	8,00%	9,00%
De 130 000 € à 180 000 €	5,83%	7,00%
Au delà de 180 000 €	5,00%	6,00%

HONORAIRES DE LOCATION ET DE GESTION

1° HONORAIRES DE LOCATION : conformément à la réglementation en vigueur

A LA CHARGE DU BAILLEUR :

Pour la visite, la constitution du dossier, la rédaction du bail:

zone très tendue : 12 euros TTC/m² ; zone tendue : 10 euros TTC/m²

Pour la recherche du locataire et la publicité :

6 € TTC/m² pour bien jusqu'à 50m² ; 5 € TTC/m² entre 50 et 70m² et 4 € TTC/m² au delà
6 € TTC/m² pour bien jusqu'à 50m² ; 5 € TTC/m² entre 50 et 70m² et 4 € TTC/m² au delà

A LA CHARGE DU LOCATAIRE :

Pour la visite, la constitution du dossier, la rédaction du bail:

zone très tendue : 12 euros TTC/m² ; zone tendue : 10 euros TTC/m²

Pour l'état des lieux d'entrée : 3 euros TTC/m²

2° HONORAIRES DE GESTION : 6,35 % T.T.C. Du loyer mensuel charges comprises

3° GARANTIE « loyers impayés » : 3,30 % T.T.C du loyer mensuel charges comprises

